

Fiche Technique:Sensibilisation et formation

Objectifs de la formation

- Réduire l’occurrence d’écarts et de non-conformités.
- Aligner les pratiques sur les procédures critiques.
- Outiller les managers pour le coaching terrain.
- Consolider la culture et l’engagement des équipes.
- Apporter des preuves d’efficacité et de conformité (traçabilité).

Repères de gouvernance clés : ≥ 90 % de complétion des modules prioritaires sous 6 mois ; ≥ 2 évaluations d’efficacité/an ; revue annuelle formelle ; preuves conservées 5 ans.

Population cible

- Directions et comités de pilotage.
- Responsables HSE et managers SST.
- Managers de proximité et relais terrain.
- Opérationnels des ateliers et services.
- Fonctions RH (onboarding, habilitations).
- Fournisseurs et sous-traitants impliqués.

Durée de la formation

Format / Périmètre	Durée / Fréquence
Module ciblé	45–90 minutes par module
Rituels managériaux / rappels	10–15 minutes mensuels ; rappel trimestriel sur risques majeurs
Couverture prioritaire	≥ 90 % des postes critiques sous 6 mois
Charge formation (populations critiques)	4–6 heures par trimestre

Programme de la formation

Module 1 — Cadrage de gouvernance et priorités

- Clarifier enjeux, rôles et indicateurs ; sponsor et comité de pilotage.
- Limiter à 5 priorités/an ; revues planifiées (ex. trimestrielles).

Module 2 — Diagnostic des risques et des besoins

- Analyser audits, écarts, incidents ; matrice risques-compétences.
- Couvrir 80 % des postes à enjeux sous 180 jours.

Module 3 — Ingénierie pédagogique et planification

- Concevoir des modules de 45–90 min, 3 objectifs/module.
- Prévoir évaluations initiales et finales, mises en pratique systématiques.

Module 4 — Déploiement pilote et ajustements

- Tester sur 1–3 sites ; suivre assiduité, satisfaction et premiers impacts.
- Cible indicative : –20 % d'un type d'écart à 60 jours.

Module 5 — Généralisation et intégration aux processus

- Aligner RH (onboarding, habilitations) et calendriers annuels.
- Taux de couverture ≥ 95 % en 12 mois ; rappels trimestriels.

Module 6 — Mesure d'efficacité et amélioration continue

- Tableau de bord : réalisation, apprentissage, transfert, impact.
- Fenêtres de mesure à 30/90 jours ; conservation des preuves 5 ans.